



Dans ce numéro

Le Mot du Maire	1
Etat-civil et Infos	2
SDIS - Armée - Sécurité	3
Vie Associative - Infos	4-5
Plaque Stephen Pichon	6
Percepteur d'Arnay le Duc et ancien corsaire	7
Rappel sur le tri des déchets Centre Social	8



Chers Amis, chers Administrés,

Ce bulletin trimestriel qui vous est distribué n'est qu'un « petit » contact qui m'est offert et aujourd'hui, je vous en fais profiter pour remettre de l'ordre dans les réflexions et commentaires qui m'assaillent en ce moment, parfois en direct, et c'est très bien, mais aussi souvent (et j'en suis atterré) par lettres anonymes, bruits de couloir ou rumeurs.

J'aimerais redéfinir la fonction qui est la mienne.

Je suis « le Maire » c'est un fait, puisque j'ai été élu par les habitants et en interne, par mes colistiers.

Je suis responsable et garant du bon fonctionnement de notre cité et rapporteur des décisions prises par l'équipe qui m'entoure: personnes qui ont également été choisies par les électeurs et qui constituent le « Conseil Municipal », celui-ci se réunit une fois par trimestre, il est ouvert à tous.

Jusqu'à présent, nous avons une réunion hebdomadaire d'information et de coordination en interne pour débattre, argumenter, statuer, développer et alimenter nos projets, désirs et réalisations diverses. Hélas, ces rencontres sont devenues de plus en plus stériles et conflictuelles, ce qui m'a amené à les supprimer par gain de temps.

Je vous rappelle que chacun peut à tout moment pousser la porte de la mairie pour émettre une idée ou déposer une requête...

Vous connaissez les restrictions budgétaires inhérentes aux directives présidentielles actuelles et je dois veiller à ce que notre trésorerie en souffre le moins possible pour permettre à tous de vivre au mieux dans nos quartiers...

Plusieurs propositions d'implantations d'activité qui auraient pu voir le jour ont été refusées:

- Une maison médicale
- L'agrandissement d'une usine
- L'installation de panneaux solaires
- La création d'un laboratoire

Cela n'a pas arrangé la situation financière de la Commune.

Le départ des jeunes du château PEP 21 n'était pas prévu et nous occasionne un manque de recettes de 30 000 € par an ; sans compter les frais annexes d'entretien nécessaires pour un lieu inoccupé...même chose pour l'ex bâtiment de la Trésorerie.

Il s'est trouvé que des acheteurs se sont présentés pour l'Ancienne Perception, et avec l'accord de mes Conseillers, nous avons accepté la vente. Je me suis abstenu lors du vote. L'acheteur du château m'a fait part de son intérêt pour l'autre bâtiment des « Arts de la Table »... c'est naturellement vers moi qu'il s'est adressé et c'est aussi par moi que la proposition a été transmise à l'équipe... sachant bien évidemment que je n'avais en aucun cas la liberté d'accepter ou de refuser sans l'accord de la majorité du Conseil Municipal !

Pourquoi donc tant de basses manœuvres et ruminations au lieu de venir simplement se renseigner en mairie; plutôt que d'épilouter et faire circuler « la non information ». Je sais les « fake-news » sont à la mode... moi, je préfère le face à face !!!!...

J'en profite pour repréciser les services et fonctions différentes entre la mairie, la Communauté de Communes, le Conseil Général...

L'école maternelle, l'école primaire, la maison de l'enfance sont sous la responsabilité de la Communauté de Communes; ainsi que le ramassage des poubelles. C'est elle qui gère le coût et le fonctionnement. Quant à la voirie, la mairie est responsable des routes et chemins, de l'éclairage à l'intérieur de la ville.

Par contre, la départementale est sous la gérance du département ainsi que le collège.

Voilà chers amis un petit tour d'horizon et une mise au point qui je pense éclairera vos réflexions et je répète: « mieux vaut une discussion en direct plutôt qu'une signature sur une pétition sans bien connaître la réalité des faits ».

Pour terminer, je voudrais remercier le personnel de la mairie, lorsque la canicule a frappé cet été en Côte-d'Or, pour avoir appelé quotidiennement les personnes inscrites sur le registre canicule en s'assurant de leur état de santé, les écouter et les rassurer.

A très bientôt de vous rencontrer.

Claude CHAVE

Horaires d'ouverture de la Mairie

Tél: 03 80 90 03 44

Du lundi au jeudi

10h00– 12h00

14h00 – 16h00

Le vendredi

10h00– 16h00

sans interruption

Octobre 2019

N°84

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Hugo BONNET - domicilié à Arnay-le-Duc né le 1^{er} juin 2019

Nolan CHATILLON - domicilié à Arnay-le-Duc - né le 18 juin 2019

Lexie, Joëlle, Irina POURROT - domiciliée à Arnay-le-Duc - née le 13 août 2019

MARIAGES

- Eric LAPLANTE et Sandrine, Agnès CHARBONNIER - domiciliés à Arnay-le-Duc- le 25 mai 2019

- Sébastien, Claude, Gérard MAUREL et Caroline, Marie-Hélène, Michelle MENEVAUT - domiciliés à Lyon 6^{ème} (Rhône) le 17 août 2019

- Pierre, Marc, Jean-Claude REGNIER et Justine PORCHEROT - domiciliés à Nantes (Loire-Atlantique) - le 13 septembre 2019

DECES

Jean, Baptiste BOULEY - 91 ans - Hôpital Local - le 14 mai 2019

Yvonne, Louise BROCHOT veuve BRIOT- 96 ans - Hôpital Local - le 22 juin 2019

Jean, Fernand, Eugène CHAPET - 93 ans - domicilié à Cussy-le-Châtel - le 24 juin 2019

Roland BERLAND - 71 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - le 28 juin 2019

Jacqueline, Germaine, Jeanne DEROYE épouse MARY - 90 ans - Arnay-le-Duc - le 21 juillet 2019

Odette, Christiane BARBOTTE épouse BOUILLLOT - 79 ans - Hôpital Local - le 31 juillet 2019

Madeleine CHOUEY veuve PERRIN - 88 ans - domiciliée à Le Fête - le 2 août 2019

Louis, André PERRIN - 95 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - le 5 août 2019

Lucien, Louis JARLAUD - 94 ans - domicilié à Viévy - le 11 août 2019

Thérèse THIBAUT veuve JEANNIN - 89 ans - Hôpital Local - le 14 août 2019

Simone, Hélène, Jeanne, Julia JARLAUD veuve FAGOTET - 94 ans - Hôpital Local - le 15 août 2019

Jean, Marie, Edmond JARLAUD - 96 ans - Hôpital Local - le 2 septembre 2019

Bernard JAFFRÉ - 82 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - le 3 septembre 2019

Marie-Thérèse, Colette, Jeanne ALEXANDRE veuve ROZE - 92 ans - Hôpital Local - le 6 septembre 2019

Maurice, André, Robert LÉGLISE - 86 ans - Hôpital Local - le 7 septembre 2019

Anne, Marie, Pauline, Stéphanie SEGAUT épouse DUDRAGNE - 75 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc - le 28 septembre 2019

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Pour tout dépôt de dossier de demande de carte d'identité et/ou passeport, la mairie d'Arnay-le-Duc reçoit **sur rendez-vous UNIQUEMENT** au : 03.80.90.03.44.

Vous êtes informés par SMS de l'arrivée de votre titre d'identité en mairie.

Aucun rendez-vous n'est nécessaire pour venir le récupérer à la mairie d'Arnay-le-Duc.

Depuis le 22 mars 2017, afin de sécuriser la délivrance des cartes nationales d'identité, les usagers ne peuvent plus effectuer leur demande à la mairie de leur domicile mais doivent se rendre, comme pour la délivrance des passeports, dans une commune équipée d'un dispositif de prise d'empreintes digitales.

Vous trouverez ci-dessous la liste des communes de Côte-d'Or où vous pouvez également effectuer votre demande :

AUXONNE, BAIGNEUX-LES-JUIFS, BEAUNE, CHÂTILLON-SUR-SEINE, CHENÔVE, CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR, DIJON (mairie centrale et mairies de quartier), FONTAINE-LES-DIJON, IS-SUR-TILLE, LIERNAIS, MIREBEAU-SUR-BEZE, MONTBARD, NUIITS-SAINT-GEORGES, POUILLY-EN-AUXOIS, QUETIGNY, SAINT-SEINE-L'ABBAYE, SEMUR-EN-AUXOIS, SOMBERNON, SEURRE, TALANT.

Vous pouvez également faire la demande dans toutes les communes de tout autre département équipées du dispositif.

Inutile de vous déplacer en mairie : si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous souhaitez voyager avec votre carte nationale d'identité portant une date de fin de validité dépassée, retrouvez les recommandations sur le [site du ministère des Affaires Étrangères](#) et privilégiez l'utilisation d'un passeport en cours de validité.

Attention : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité délivrées aux personnes mineures.





S'ENGAGER POUR SON PAYS EN DEVENANT
SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

**Recrutement sapeurs pompiers à Arnay le Duc
à partir de 16 ans - Aptitude physique et mé-
dicale - Résider à Arnay Le Duc ou à 8 minu-
tes. Contact: Lieutenant Daniel BONNET
tel : 06 73 90 01 45**



AU SECOURS !

Un exercice de sauvetage avec les surveillants de baignade et les sapeurs-pompiers d'Arnay le Duc s'est déroulé sur la Base de Loisirs de l'Etang Fouché pendant la période estivale. Cette intervention a été programmée et mise en place par le responsable de la baignade dans le cadre de préventions d'interventions. La préfecture nous conseille de réaliser ce type d'actions afin d'avoir les bons gestes en cas accident. Depuis 2008, une seule intervention du SDIS est connue pour la fracture d'un avant-bras d'un jeune de 12 ans (chute à l'extérieur du toboggan aquatique suite à un non-respect des consignes de sécurité).

Malgré une saison caniculaire, les 5 analyses d'eau obligatoires de la zone de baignade de Fouché, effectuées par les services de l'ARS ont révélé une eau de bonne qualité.

Le niveau d'eau est resté très correct en 2019 pour l'usage du toboggan, qui avait été fermé toute la saison 2018, en raison du niveau bas de l'étang. Avant ce printemps, l'association de la gaule arnétoise a renforcé les pelles du barrage, par l'application d'un tapis caoutchouté dans le but de limiter les fuites. Opération réussie !



Tous ensemble pour l'emploi de nos jeunes !

Recrutement 511^{ème} RT d'ALIXONNE

Le régiment de côte d'or recrute pour le mois de Décembre 2019.

40 postes dans le Domaine "combattant de la logistique":

- Conducteur Poids lourds (Permis B obligatoire),
- Cariste,
- Escorte de convoi,
- Transmetteur,
- Secrétaire administrative ou ressources humaines.

Formation qualifiante
rémunération de 1300 euros net/mois
nourri/logé gratuitement
CDD de 1 à 10 ans renouvelable
Prime d'engagement 1000 euros
Sans qualification à niveau BAC
75% de réduction sur les billets SNCF
17,5 à moins de 29 ans.

Pour plus d'informations contacter:
Centre d'information et de Recrutement des Forces Armées de Dijon
Tél : 03.80.11.22.14.





REUNION PUBLIQUE

**Mardi 5 Novembre 2019 à
20h30 Salle des Mariages**

Le Major Hubert DOUDEMONT assisté du Chef Quentin EXBRAYAT invitent la population à une réunion d'informations et d'échanges sur les thèmes suivants : Les bons réflexes contre le cambriolage, les vols liés à l'automobile, le code de la route, les pièges d'internet, la tranquillité vacances et quelques questions-réponses pour clore la rencontre.
Retenez ce rendez-vous !

Arnay le Duc, une pépinière d'experts ???

Emmanuel DELGADO, installé au 30 rue René Laforge, est expert en Antiquités d'Arts Militaires depuis le 23 septembre dernier. Le plus jeune titulaire de cette qualification décernée par la chambre Européenne des Experts-Conseil en Oeuvres d'Arts (CECOA)

Le papa a su transmettre à son fils sa passion de brocantes, d'antiquités et découvrir cette vie de chineur.

Aujourd'hui, c'est sa passion ! Mais avant ?

Après avoir obtenu son BEP de tourneur fraiseur, il continua ses études à l'École d'Armurerie de Liège, cours d'histoire de l'Art à la faculté, un bref passage de 2 ans dans la Police Nationale à Dijon.

Il souhaite découvrir le parcours de son grand-père en Indochine et en profite pour visiter le Vietnam et le Cambodge.

C'est en 2014 qu'il décide de confirmer sa passion en suivant les pas de son père afin d'être présent dans toutes les manifestations pour vendre ou acheter ces antiquités militaires. Félicitations!

Notons aussi depuis plusieurs années à Arnay le Duc, Bruno FREY, expert en Arts Premiers Amérique, Asie et Inuit, sis au 5 de la rue Carnot.





En décembre 2018 un nouvel espace-atelier s'est ouvert à ARNAY le DUC, dans une partie de l'ancien magasin « Chez Nanou », 8 rue CARNOT, gracieusement prêté par la famille BERTHAULT.

Cet espace accueille « Les ateliers du cœur », association loi 1901, créée par une ancienne patiente, pour le réconfort des malades et en particulier des malades du cancer, en liaison avec le Centre anticancéreux Georges-François LECLERC et le service Pédiatrique du CHU de DIJON, association reconnue d'utilité publique et habilitée à délivrer des reçus fiscaux.

L'atelier récupère des bijoux cassés ou dont les propriétaires n'ont plus l'utilité, pour en créer de nouveaux, plein de symboles et de couleurs. (boucles d'oreilles, colliers, bracelets...). On y fabrique aussi des marque-pages, des sets de table, des trousse de toilettes et divers autres travaux manuels (vannerie, macramé, tricot, couture, doudous...).

Tout cela est remis gracieusement une fois par mois aux malades dans le hall de ces deux hôpitaux.

A la demande du service de chirurgie l'atelier fabrique gracieusement des coussins spécifiques et ergonomiques en forme de cœur, qui permettent de soulager les malades opérées d'un cancer du sein, ainsi que des sacs à redon (pour bouches à drain).

Les ventes permettent de couvrir les frais de fonctionnement de l'association et pour pouvoir la faire avancer nous avons besoin de plus de bénévoles, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Nous acceptons toutes les aides conformes aux objectifs et à l'état d'esprit de l'association. N'hésitez pas à nous confier vos bijoux cassés ou inutilisés ainsi que vos tissus, laines, dentelles...dont vous ne sauriez quoi faire.

L'atelier est ouvert chaque jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Pour le mois d'octobre 2019, dans le cadre du mois «OCTOBRE ROSE » des journées portes ouvertes seront organisées chaque jeudi de 9h à 19h. Une manifestation est organisée le 26/10/2019 toute la journée sur la place de l'église, de nombreuses surprises vous attendent. De nombreux commerçants s'associent à notre mouvement par le biais d'une tombola, vous permettant de recevoir des lots divers et originaux.

Pour Noël, vous trouverez chez nous toute une gamme d'objets de décoration ou des bijoux sur ce thème.



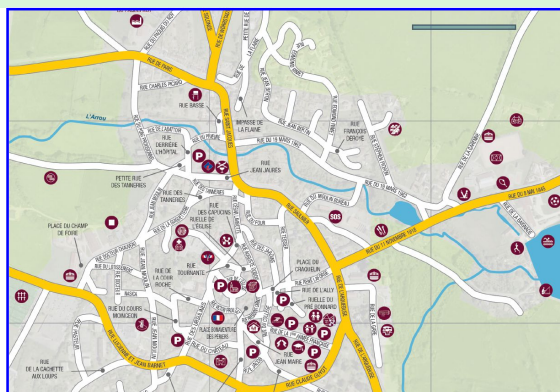
Médaille de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale

Le 19 juin dernier, Monsieur Patrick BLIGNY, président des Amis de la Claudio Chiappucci recevait la médaille d'Argent, distinction honorifique pour récompenser son investissement personnel depuis 1977, dans le sport associatif local, départemental et régional.

Membre du bureau du comité 21 de cyclotourisme de 1984 à 1990, de la ligue de Bourgogne cyclisme de 2008 à 2012.

Sa passion est le cyclisme...

Toutes nos félicitations à Patrick !



Un nouveau plan guide dépliant a été créé au cours de l'année. Il est disponible à l'Office de Tourisme et à la Mairie. Il remplace l'ancien, devenu obsolète.

Sont présents, les index de rues et légendes, principaux bâtiments ainsi que de nombreuses informations utiles. Merci aux annonceurs pour leurs participations.



Nouvelle Secrétaire Générale

Suite au départ de Madame Claire BOURGOGNE, Madame Sandrine VERNARDET, résidant à Allerey, occupe le poste depuis le 2 septembre. Depuis 2001, elle a assurée le secrétariat de mairie auprès de plusieurs communes, la majorité dans le canton de Bligny sur Ouche. Nous lui avons réservé le meilleur accueil.

Madame VERNARDET est à votre écoute et à votre disposition pour tous conseils et renseignements.

ASSOCIATIONS

« **Art de la table rime aussi avec voyage** » tel est le titre de l'exposition en cours et qui doit se terminer le 11 novembre, comme chaque année. Ces présentations qui incitent à l'évasion, aux voyages, aux rêves ont subjugué des centaines et des centaines de visiteurs éblouis par la richesse des pièces exposées, pièces uniques et authentiques pour la plupart et qui ont connu des lieux d'accueil précédents très prestigieux. Arnay le Duc peut s'enorgueillir d'avoir profité durant ces quelques mois de prêts dignes de grandes villes de France. Les hôtes furent appréciées par la chaleur et la convivialité de leur accueil fort remarqué. Les jardins



ont fait le ravissement de visiteurs français ou étrangers par la qualité de l'entretien. Les touristes ont découvert tout le charme du patrimoine de notre petite ville.

Les animations estivales de l'association (concerts de juillet et d'août) ont également connu un large succès avec une couverture céleste exceptionnelle. Les journées du patrimoine se sont déroulées tout à fait agréablement et le marché d'automne reste bien en forme. Les membres préparent actuellement les réservations du Marché de Noël qui se tiendra du 2 au 30 décembre avec une centaine d'exposants.

MARCHE DE NOËL

ARNAY LE DUC

DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2019

9 h à 18 h 00

PARKING DU MUSEE DE LA RN6

(SOUS CHAPITEAU)

Divers Stands : Vins de Bourgogne, Vins d'Alsace, Fromages à la coupe, Bières Artisanales, Bijoux, Saucissons, Volailles, Charcuteries, Chocolats, Bonbons, Escargots, Viandes Fumées, Décors de Noël, Maroquinerie, Lingerie...

Dégustation et vente

Restauration Rapide, Buvette,

Pour tous renseignements :

Tél 03.80.64.37.09



ARNAY LE DUC

Salle Pierre Meunier

Samedi 30 Novembre 2019

Ouverture des portes à 18h30

Début des Jeux à 20h

SUPER-LOTO

GROS LOT : D'UNE VALEUR DE 700€

(Un réveillon à emporter pour 6 personnes chez Traiteur Charles + 6 btlés de Bourgogne + 1 btlé de Ricard + une Tireuse à Bière + 1 Smartphone)

Téléviseur, Frigo, Lave-linge, Ordinateur portable, Smartphone, Cafetière, Tablette, Jambon, Rosette, Vins, Crémant de Bourgogne, Bons d'Achat, Panier Garni, Matériel de Bricolage, Jeux, etc.....

PRIX DES CARTES : 7€ la carte, 13€ les deux, 20€ les trois, 25€ LE CARTON DE 6 CARTES.

Tirage Numérique (en 18 parties)

SUPER TOMBOLA

Gros Lot un Ordinateur Portable !!

Organisé par l'AJPA et JPA Retro

BUFFET-BUVETTE

Crêpe, Sandwich, Hot Dog, Pâtisserie....

Pour tous renseignements et inscriptions : 03 80 64 37 09

Publicité imprimée par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique.

RC : 484 125 547 00014 – Code APE : 926C

COMMEMORATION STEPHEN PICHON

Dévoilement de la plaque rue du Cours Moingeon (29 juin 2019)



Parmi les personnalités, on reconnaîtra la sénatrice Anne Catherine LOISIER, le député Didier PARIS, Gérard DAMBRUN le président de la communauté de communes, le maire Claude CHAVE, les représentants des associations commémoratives, de la gendarmerie. La musique municipale participait à la cérémonie. Ci-dessous texte flashcode présent sur la plaque.

Stephen PICHON, Arnétois : une carrière exceptionnelle, du journalisme à la diplomatie internationale.

Notice biographique

Vie familiale

Naissance : le 10.8.1857 à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or).

Parents : Étienne, originaire de Retournac (Haute-Loire), percepteur des contributions directes, et Henriette JACOILLOT, de Recey-sur-Ource (Côte-d'Or).

Marié à Paris (9^e) le 10.8.1886 à Sophie VERDIER, fille d'un riche négociant. Sans enfants.

Décédé à Vers-en-Montagne (Jura) le 18.9.1933. Inhumé au cimetière du Père-Lachaise à Paris.

Etudes

Collège Lacurne, Arnay-le-Duc, jusqu'en 1869.

Lycée Victor-Hugo, Besançon, jusqu'en 1875.

Lycée Louis-le-Grand, Paris. Interrompt ses études pour se consacrer au journalisme.

Carrière de journaliste

1880 : participe à la création du quotidien *La Justice* avec **Georges CLÉMENCEAU**, qui deviendra son grand ami.

1914 : directeur politique du quotidien *Le Petit Journal*.

Carrière politique

1884 : conseiller municipal pour le quartier de la Salpêtrière à Paris (13^e).

1885-1889 : député du département de la Seine.

1889 : rapporteur du budget des Affaires étrangères.

1904 : maire de Vers-en-Montagne où il avait une maison de campagne.

1906-1921 : membre du Conseil général du Jura, puis son président, de 1917 à 1921.

1906-1924 : sénateur du Jura.

Carrière diplomatique

ministre plénipotentiaire :

1894 en République d'Haïti, puis à Saint-Domingue en mission spéciale.

1895 à Rio de Janeiro.

1897-1901 à Pékin, où il vécut l'épisode tragique de la révolte des Boxers (une secte xénophobe), qui s'attaquèrent aux légations étrangères et aux missions chrétiennes pendant l'été 1900. L'écrivain **Pierre LOTI**, qui fit partie de l'expédition internationale venue les délivrer, a relaté dans son livre *Les derniers jours de Pékin* ses entrevues avec le ministre.

résident général de 1901 à 1907 en Tunisie.

ministre des Affaires étrangères

1906-1909 dans le gouvernement de Georges CLÉMENCEAU.

1909-1911 dans celui d'Aristide BRIAND.

1913 dans celui de Louis BARTHOU.

1917-1920 dans celui de Georges CLÉMENCEAU.

- il participe à la préparation de l'armistice du 11 novembre 1918, à la conférence de la paix qui s'ouvre le 18 janvier 1919 au quai d'Orsay, ainsi qu'à la signature du traité de Versailles avec l'Allemagne, le 28 juin, dans la galerie des Glaces.

Il est, avec CLÉMENCEAU, l'un des 5 signataires français de ce traité.

- il signe également le 10 septembre 1919 le traité de paix de Saint-Germain-en-Laye avec l'Autriche-Hongrie, et celui de Neuilly-sur-Seine avec la Bulgarie le 27 novembre.

Décorations : Légion d'honneur : chevalier en 1895, officier en 1898, commandeur en 1901 ; et nombreuses décorations étrangères.

Pour honorer sa mémoire, on donna son nom à une avenue de Paris, 13^e (1934), à une rue d'Arnay-le-Duc (1975), de Vers-en-Montagne, de Champagnole, de Dole (2017), et la municipalité d'Arnay fit poser une plaque sur sa maison natale le 29 juin 2019.

Ville d'Arnay-le-Duc, 2019



PERCEPTEUR D'ARNAY-LE-DUC...

... et ancien CORSAIRE !

Les Arnétois connaissent bien ce bel hôtel particulier du n°13 de la rue Dubois, avec sa porte d'entrée aux élégantes moulures, et savent sans doute qu'il a appartenu à la famille GIRARD de SAINT-GÉRAND dont un membre, Charles, illustra les célèbres *Annales de la ville d'Arnay-le-Duc en Bourgogne*, écrites par César LAVIROTTE, son beau-père, et publiées en 1837.

C'est du père de Charles, **Jean Baptiste Guillaume**, que je vais vous parler, car il eut une vie si mouvementée qu'elle mérite d'être contée.

Il naît en 1775 dans l'Allier, au château de Saint-Gérand-le-Puy. En 1782, à l'âge de 7 ans, il devient pensionnaire (non boursier car de famille aisée) de la célèbre École royale militaire d'Effiat (Puy-de-Dôme), et en sort 6 ans plus tard.

En 1790, à l'âge de 15 ans, il entre au régiment d'Aquitaine-Infanterie comme cadet gentilhomme....



..., une unité qui passe toute entière dans l'Armée des émigrés au service du prince de CONDÉ, et où il sert successivement dans les chasseurs nobles, puis dans la cavalerie, et ce, jusqu'en 1797. Durant ces années, sa famille paie un lourd tribut à la Révolution : son père est fusillé à Lyon en 1793, ses trois frères émigrent également, ses deux sœurs sont incarcérées à Moulins, et sa mère n'échappe à la guillotine que grâce à la chute de Robespierre. En 1797, Guillaume se décide à revenir clandestinement en France, et c'est alors qu'il s'engage à Bordeaux, sous le faux nom de GRANDBEAU, sur un **navire corsaire maulouin, Le Furet** (un corsaire faisait la guerre de course pour le compte de l'État quand il ne commerçait pas : à ne pas confondre avec pirate...). Il sert ensuite comme simple matelot puis comme timonier sur **Le Redoutable**, vaisseau de guerre de 74 canons (dont le gabier tuera NELSON à Trafalgar en 1805), puis sur **Le Républicain**, de 110 canons, et enfin sur la frégate **La Furieuse** jusqu'en mai 1801.

Grâce à l'un de ses descendants, j'ai pu lire des lettres que notre marin corsaire envoyait à sa famille. En voici quelques extraits, dont la valeur historique est évidente : du *Redoutable* en rade à Brest, il écrit en mars 1799 à l'un de ses frères rentré au château familial : *« Dieu veuille que quoi que nous soyons faibles en comparaison des Anglois, ils puissent arriver un coup décisif pour la paix. Le Ministre de la Marine Bruix vient prendre le commandement de l'armée navale, outre qu'il soit expert il s'est attiré l'estime du marin. C'est un général de l'ancienne Guerre. [...] je crois que nous devons tous nous rallier avec l'armée espagnole à Cadix, composée d'environ 40 vaisseaux, pour lors nous serons propres à nous mesurer avec l'Anglois, pourvu toutefois qu'il y ait une bonne intelligence dans les deux armées, ce qui a été bien rare jusqu'à présent. »*. Le vice-amiral BRUIX avait en effet pris le commandement de la flotte de Brest et devait passer en Méditerranée pour rétablir les communications avec BONAPARTE alors en Egypte, après avoir rejoint les vaisseaux espagnols qui devaient lui assurer une supériorité numérique. Autre lettre de Guillaume en juillet de la même année : *« Voici 4 à 5 jours que nous sommes arrivés à Cadix avec les 18 vaisseaux espagnols que nous avons rejoint à Carthagène d'où je t'ai écrit [...] Nous avons seulement resté 5 jours devant Gibraltar sans pouvoir refouler le courant du détroit. Nous y avons pris une corvette algérienne de 18 qui se sont battus comme des enragés. [...] Ce qui les engageait à se battre de cette manière c'est que l'Anglois leur avait fait croire que nous fusilions tous les algériens ou dépendants des turcs. »*. Mais la vie de marin est très dure, comme en témoigne sa lettre d'août 1800, envoyée de Bertheaume (Finistère) : *« J'ai reçu, mon cher frère, ta lettre en même temps qu'une de ma mère. Elles m'ont fait un sensible plaisir toutes les deux, et m'ont renouvelées mon courage et beaucoup d'espérance dont j'avais grand besoin je t'assure, car depuis que je suis dans la Marine je n'ai mené vie si désagréable ni métier si dur. Voici deux mois que nous sommes partis de la rade de Brest et que nous sommes à luvoyer entre Bertheaume et le Bec du Raz, en présence de 30 ou 40 Bâtimens anglois, quelques fois ils se passent quelques escarmouches avec quelques corvettes ou autres petits bâtimens qui cherchent toujours à nous amorcer. La nuit nous mouillons à Bertheaume, et sommes obligés de coucher sur le pont toute la nuit, le jour travaillé, nous n'avons quelque fois pas deux heures de sommeil par 24 h. Avec cela le retranchement de vivres qui durent encore fait que 7 frégates qui sont ici ont des équipages sur les dents, moi et quantité d'autres ont déjà la vue attaquée par les fraîcheurs de la nuit »*.

En mai 1801 le préfet maritime de Brest lui accorde enfin un congé illimité en raison de son état de santé (un bras cassé mal remis, des engelures aux deux ains qu'aux genoux, deux hernies ...). Guillaume revient vivre alors au château familial puis se marie à Arnay en 1804, avec une demoiselle PERRAULT de MONTREVOST, fille d'un alcade (officier de justice) de la noblesse de Bourgogne. De ce mariage naissent à Arnay-le-Duc Charles en 1805 (il épousera en 1828 Julie LAVIROTTE, fille de notre célèbre historien), et Suzanne en 1815 (qui se mariera en 1840 avec le baron Gustave TESTOT-FERRY, fils de notre non moins célèbre général d'Empire). En avril 1814, au début de la 1^{ère} Restauration, il est élu conseiller municipal à Arnay. Enfin en 1816, il reçoit de Louis XVIII la Croix de Saint-Louis. C'est alors qu'il devient percepteur des contributions directes à St-Prix, où il s'occupe également des secteurs de Mimeure et de Musigny. Il est ensuite le 1^{er} titulaire de la nouvelle perception d'Arnay créée en 1824 (prenant en charge outre cette commune, St-Prix, Jouey et Mimeure). Il cumule cette fonction avec celle de receveur municipal d'Arnay. Il meurt dans cette ville en 1851. La maison qu'il y avait achetée 13 rue Dubois sera vendue en 1937, tandis que son château de Saint-Gérand-le-Puy, vendu par sa belle-sœur, puis racheté en 1881 par son petit-fils, reste encore de nos jours dans sa famille.

Françoise VILLAUME

DES INFOS PRATIQUES ET UTILES SUR VOS DECHETS



L'appli Guide du tri :

Où que l'on soit, quoi que l'on ait à trier, il suffit de télécharger l'application pour connaître la consigne de tri pour plus de 5 000 produits et objets.

Télécharger l'application sur : <https://www.consignesdetri.fr/>



Communauté de Communes du Pays Arnay Liernais
6 rue des Ursulines 21230 ARNAY LE DUC



03 80 90 18 36

<http://cc-pays-arnay.fr/>

Les événements de la médiathèque

Soirée soupe et contes le 18 octobre à 18h30
Public familial.

Les petits salons de lecture: vous êtes convié(e)s à partager vos coups de cœur littéraires que vous soyez ivres de livres ou simplement amateurs.

Venez vous évader et partager vos connaissances :
mardi 1^{er} octobre et
mardi 03 décembre à
17h30

Inscriptions et
renseignements au
Centre Social
03.80.90.17.55

Venez partager vos coups de cœur !

1 fois tous les deux mois

PETITS SALONS DE LECTURE

Vous êtes convié(e)s à partager vos coups de cœur que vous soyez ivres de livres ou simplement amateurs
Venez-vous évader

01 Octobre 2019 à 17h30
03 Décembre à 17h30
Bibliothèque
Centre social - 2 Rue de la gare

CENTRE SOCIAL

Vide garde-robe

Le Centre Social organise, un **vide garde-robe le dimanche 03 novembre à l'école Pierre Meunier à Arnay**, l'occasion pour vous de vendre vos vêtements et accessoires que vous ne portez plus mais aussi l'occasion d'acheter à petit prix.

Les exposants sont attendus le dimanche de 08h00 à 10h00.
Les visiteurs pourront venir toute la journée de 10h00 à 16h00

Tarifs : Pour les adhérents 1.5€ le mètre

Pour les non adhérents 2.5€ le mètre

Inscriptions et renseignements au **Centre Social**

03.80.90.17.55



Directeur de publication : Claude CHAVE - Maire d'Arnay-le-Duc.

Rédaction, conception : Jean-Jacques JOLY - Adjoint

Dépôt légal : octobre 2019 - Impression : Imprimerie Fuchey - Tirage : 1400 exemplaires.